

le programme régulier de la Chambre la pratique de discuter périodiquement et plus fréquemment les affaires extérieures. Nous avons eu récemment un débat au cours duquel des députés ont pris la parole, mais je sais pertinemment que de nombreux députés désiraient exprimer leur point de vue. Toutefois, parce que le temps était limité, ils n'ont pu le faire. Je crois donc qu'on devrait nous donner plus souvent l'occasion de discuter les affaires extérieures.

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): A ce propos, puis-je dire un mot, monsieur?

M. JONES: Certainement.

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Il n'y a aucune divergence d'opinion entre le député de Fraser-Valley et moi-même. Nous sommes d'accord sur les objectifs à poursuivre, et je le tiens pour certain. Au cours de l'exposé que j'ai fait plus tôt ici-même aujourd'hui, j'ai posé la question suivante: est-ce que l'organisation actuelle ne pourrait pas être rendue plus efficace et ne pourrait-elle pas atteindre un nouveau groupe? Je ne suis pas en état de dire, d'après les vues que le député vient d'exposer, si on tire suffisamment parti ou non du présent Comité.

Monsieur le président, vous jouissez certainement du droit qu'a tout président de convoquer une réunion du Comité, et je le dis avec insistance, je pense que ce Comité devrait être convoqué et formé plus tôt au cours de la session.

M. COLDWELL: Formé et convoqué.

M. HOLOWACH: Le point que je veux faire valoir est que les membres de la Chambre des communes devraient avoir plus d'occasions de discuter les affaires extérieures. Il n'y a qu'une façon de faire entendre l'avis et de faire valoir le point de vue des citoyens, et c'est par la voix des députés à la Chambre des communes. J'estime que nous avons eu, dans le passé, trop peu d'occasions de discuter certaines des questions vitales que nous devons envisager comme nation. Et voilà le point que je veux faire ressortir au moment d'étudier le budget lui-même. Il y a une chose sur laquelle je voudrais faire la lumière, afin que nous puissions avec équité nous prononcer sur ce budget. Le ministre pourrait-il nous dire de quelle façon on établit les chiffres? Les chiffres que nous avons sous les yeux représentent-ils le maximum ou le minimum des dépenses prévues pour les besoins des divers...

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Le sous-secrétaire va vous répondre, si vous le permettez.

M. LÉGER: Je crois qu'il vaudrait mieux répondre à cette question quand nous en serons au détail du chapitre intitulé "administration" jeudi ou vendredi. J'aimerais préparer un exposé.

M. HOLOWACH: Personne ne veut amoindrir le prestige du ministère des Affaires extérieures, mais il me semble qu'il existe au pays un fort courant d'opinion suivant lequel nous devrions purger le plus possible certains de nos programmes.

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Cela ne favoriserait pas la réalisation de certains des objectifs que nous avons exposés ici aujourd'hui.

M. COLDWELL: Allons-nous partir avec l'impression que nous avons abandonné notre défense complètement aux mains de l'autorité militaire, que l'État n'exerce aucune réglementation sur ces dispositions?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Non monsieur.

M. COLDWELL: Allons-nous partir avec cette impression?

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Non.

M. COLDWELL: C'est bien mon impression.

M. SMITH (*Hastings-Frontenac*): Non, cela n'est pas exact.